



## Centre international de déminage humanitaire - Genève Stratégie 2012 – 2014

### 1. Contexte de travail

Les mines antipersonnel (mines AP), les armes à sous-munitions et autres restes explosifs de guerre (REG) frappent les civils sans discrimination et entravent le développement bien après la fin des conflits armés. Plus d'un tiers des pays de la planète sont encore contaminés par ce type d'armes.

L'interdiction totale des mines AP, par l'adoption de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP), a contribué à réduire considérablement le nombre de victimes, la surface minée mondiale et la pose de nouvelles mines AP. En 2009, la deuxième Conférence d'examen a pris la mesure des progrès accomplis et des défis qui restent à relever. Elle a débouché sur le Plan d'action de Carthagène, qui comprend de fermes engagements de mise en œuvre et souligne la nécessité de mieux identifier les zones dangereuses. La Convention sur les armes à sous-munitions (CASM), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2010, a su s'imposer et recueillir une large approbation. La participation active de certains pays parmi les plus touchés au travail de la Convention a joué un rôle crucial. Par ailleurs, le Protocole II modifié sur l'emploi des mines, pièges et autres dispositifs et le Protocole V sur les restes explosifs de guerre annexés à la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) imposent des restrictions et des responsabilités générales en matière de mines, d'armes à sous-munitions et de REG.

Après s'être concentrée sur deux des types d'armes aveugles parmi les plus dévastatrices, l'attention internationale et nationale se tourne maintenant vers le phénomène plus large de la violence armée. Par exemple, l'Initiative sur les armes explosives s'attaque à un vaste éventail d'armes aux effets désastreux sur les civils lorsqu'elles sont utilisées dans des zones à forte densité de population, tandis que le processus de négociation du Traité sur le commerce des armes vise à mettre en place un accord international permettant de réglementer le transfert international de tous les types d'armes classiques. Appuyée par la Déclaration de Genève sur la violence armée et le développement, par les engagements d'Oslo sur la violence armée et par d'autres mécanismes, la communauté internationale reconnaît maintenant dans une large mesure que la violence armée compromet gravement la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Au niveau opérationnel :

- > Les pays vont accélérer leurs progrès vers le respect des obligations qui leur incombent au titre des traités, en réduisant et en éliminant l'impact de ces armes ou en assumant leur responsabilité en matière de contamination résiduelle, entraînant

une réduction tant dans le volume total de l'assistance requise par les programmes nationaux d'action contre les mines que dans le nombre total de pays nécessitant et sollicitant une aide en matière d'action contre les mines auprès de la communauté internationale.

- > L'aide fournie à certains pays ne va pas disparaître, mais elle pourrait prendre la forme d'activités liées aux explosifs et aux armes dans un sens plus large ou d'un soutien mieux ciblé à l'action contre les mines déployé, par exemple, par le biais d'ateliers de formation, d'envoi de conseillers à court terme et d'échanges Sud-Sud.
- > On voit se dessiner clairement chez les donateurs une tendance à favoriser les projets et les programmes nationaux, plutôt que de fournir un financement de base à des organisations actives à l'échelle mondiale, comme ils le faisaient par le passé.
- > L'action contre les mines devient plus concurrentielle. La passation de marchés, les questions de conformité et les perspectives commerciales (p.ex. auprès des compagnies pétrolières) revêtent une importance croissante. Les ressources sont parfois attribuées à d'autres activités, telles que la destruction d'un ensemble d'armes plus large, et de nombreuses organisations d'action contre les mines se tournent en conséquence avec succès vers les domaines connexes.
- > Compte tenu de la détermination accrue des donateurs à optimiser les ressources, on attend des pays et des organisations qu'ils justifient davantage leurs activités et fournissent des preuves plus concrètes d'efficacité – en termes de résultats pour le développement et de conformité aux traités – et d'efficience, en définissant avec une plus grande précision le problème de la contamination et en utilisant les méthodes les plus rentables pour éliminer les menaces et les contraintes.
- > On s'attend clairement à ce que les autorités nationales s'approprient davantage les problèmes liés à l'action contre les mines et les mesures prises pour les résoudre, notamment en respectant les obligations qui leur incombent au titre des traités et en s'attaquant aux niveaux résiduels de contamination. La gestion des aspects à long terme du problème, en particulier ceux qui concernent les victimes des mines/REG, commence à être transférée vers d'autres acteurs sociaux et gouvernementaux établis.
- > Comme dans la plupart des secteurs, les changements technologiques rapides – en particulier dans le domaine de la technologie de l'information et de la communication (TIC) – créent des occasions d'innovation et de nouveaux défis pour les plateformes établies.

En résumé, l'action contre les mines demeure une activité humanitaire et de développement importante et un outil de progrès déterminant, dont la forme s'adapte à la nature et à l'évolution du problème, ainsi qu'aux conditions et circonstances dans lesquelles il s'inscrit.

## 2. Mission

Le CIDHG oeuvre à l'édification d'un monde sans mines ni autres engins explosifs, où les individus et les communautés puissent vivre dans un environnement sûr, favorable au développement.

Le CIDHG a pour **mission** d'agir comme un centre d'excellence de premier plan en matière d'action contre les mines et d'aider les États parties à mettre en oeuvre la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur les armes à sous-munitions et d'autres instruments pertinents du droit international.

Le CIDHG fait le lien entre la recherche, les enseignements tirés et la pratique ; il encourage les politiques fondées sur des preuves, élabore des normes et accroît le professionnalisme, donnant lieu à une action contre les mines plus rapide, moins onéreuse, plus sûre, plus efficace, plus durable et plus attentive aux besoins de chacun.

S'il est vrai qu'il se concentre sur ses activités principales, le CIDHG reste attentif aux nouvelles tendances qui se présentent. Les évolutions que connaît l'action contre les mines et les domaines connexes peuvent exiger une adaptation du **champ d'activité** du Centre. Le schéma en annexe illustre les activités principales en rouge : l'offre d'expertise concernant l'orientation stratégique et la gestion des programmes d'action contre les mines, ainsi qu'en matière de méthodes et techniques de remise à disposition des terres et de destruction des stocks. Lorsque le besoin s'en fait sentir et que les ressources sont disponibles, le CIDHG entreprend également des activités dans d'autres domaines illustrés en gris, en particulier le transfert de connaissances et de capacités du domaine de l'action contre les mines vers celui, plus large, de la réduction de la violence armée (RVA).

Le travail du CIDHG est caractérisé par les **principes de travail** suivants :

- > Le CIDHG est attaché aux principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance;
- > Le CIDHG encourage l'efficacité de l'aide et, en particulier, favorise l'utilisation des systèmes nationaux et la transition vers une appropriation nationale ;
- > Le CIDHG a pour principaux partenaires les autorités et programmes nationaux des pays concernés, mais il collabore avec toutes les organisations compétentes – organisations internationales et régionales, opérateurs nationaux et internationaux, centres de recherche et sociétés commerciales ;
- > Le CIDHG est en mesure d'agir dans tous les contextes, tels que : urgences, maintien de la paix, désarmement, stabilisation, reconstruction et développement ;
- > Le CIDHG tient compte du genre et de la diversité dans la planification, la mise en oeuvre et l'évaluation de ses activités ;

- > Le CIDHG fournit des services techniques et consultatifs aux organisations nationales des pays touchés par les mines, le plus souvent gratuitement. Un partage des coûts est habituellement appliqué aux services fournis à d'autres partenaires, tels que les gouvernements donateurs, les opérateurs et les organisations internationales.

### **3. Objectifs stratégiques**

Le CIDHG s'efforce d'apporter une contribution décisive à la réalisation des objectifs stratégiques suivants :

#### **Objectif 1 : Définition claire du problème posé par les engins explosifs à l'échelle mondiale**

L'action contre les mines ne dispose pas encore d'un tableau exact et complet de l'ampleur du problème posé par les engins explosifs, ni de son impact sur les pays, les communautés et les populations concernés. Le CIDHG accélère les progrès en faveur d'une plus grande clarté à l'échelle mondiale en soutenant les pays partenaires qui adoptent des méthodes d'enquête et de rapport efficaces, qui mettent en œuvre des pratiques de gestion de l'information rigoureuses et qui documentent l'impact, tant de la contamination par les explosifs que de l'action contre les mines.

#### **Objectif 2 : Autorités nationales hautement performantes et appropriation nationale**

Les programmes d'action contre les mines connaissent encore d'importantes lacunes qui les empêchent d'optimiser leurs ressources. Pour parvenir à des résultats et pouvoir documenter les réussites, il faut disposer d'une bonne compréhension des coûts et des bénéfices, tels qu'ils ont été prévus et tels qu'ils se sont effectivement présentés. Le CIDHG accroît la capacité des pays partenaires à élaborer et appliquer des systèmes d'attribution des ressources adaptés aux programmes et visant à améliorer la performance, en offrant des solutions d'aide à la prise de décision et de gestion de la qualité aux niveaux stratégique et opérationnel.

### **4. Programmes**

Les programmes sont conçus pour soutenir les objectifs stratégiques. En cas de besoin, les activités sont déployées par l'intermédiaire d'équipes constituées d'experts de divers domaines spécialisés du CIDHG, qui délivrent des conseils et des solutions intégrés.

#### **Gestion stratégique**

Le CIDHG vise à améliorer les politiques, stratégies et plans d'action contre les mines par le biais des programmes suivants :

> *Lien entre les secteurs de l'action contre les mines, de la sécurité et du développement*, qui aide les autorités nationales et leurs partenaires :

- À concevoir des stratégies d'action contre les mines en adéquation avec les priorités nationales en matière de sécurité, de développement et de réduction de la pauvreté ;
- À élaborer et mettre en oeuvre des systèmes d'établissement de priorités qui concentrent les ressources sur les objectifs stratégiques et qui favorisent la transparence ;
- À planifier et gérer le transfert des responsabilités et de la prise en main aux programmes nationaux compétents.

> *Gestion de la qualité, supervision et évaluation*, qui aide les autorités nationales et leurs partenaires :

- À mettre en place des systèmes de gestion de la qualité fiables permettant de recueillir avec une plus grande efficacité les résultats et les effets des priorités définies ;
- À documenter l'impact négatif de la contamination par les explosifs ainsi que les bénéfices apportés par l'action contre les mines ;
- À développer les capacités en matière de supervision et d'évaluation.

## Opérations

Le CIDHG vise à améliorer l'efficacité et l'efficacités opérationnelles par le biais des programmes suivants :

> *Remise à disposition des terres*, qui aide les autorités nationales et leurs partenaires :

- À formuler et mettre en oeuvre des politiques et des plans de remise à disposition des terres appropriés ;
- À élaborer des mécanismes de classement des terres fondés sur le type de contamination et sur une évaluation des risques ;
- À améliorer les techniques opérationnelles et à mieux cibler les ressources d'enquête et de dépollution ;
- À optimiser les systèmes mécaniques et les méthodes faisant appel à des animaux en appui aux capacités manuelles et à accélérer les progrès opérationnels ;
- À gérer et superviser les contrats d'action contre les mines ;
- À résoudre les questions de responsabilité et d'assurance ;
- À mettre au point des procédures plus efficaces d'assurance qualité et de contrôle qualité lors des enquêtes et de la dépollution.

> *Destruction des stocks, NEDEX et technologie*, qui aide les autorités nationales et leurs partenaires :

- À appliquer des méthodes appropriées de destruction des stocks de mines, d'armes à sous-munitions et d'autres types d'armes et de munitions ;
- À renforcer la sécurité et la sûreté de la gestion et du stockage des munitions ;
- À mettre en oeuvre des méthodes sûres et efficaces d'élimination des engins explosifs ;
- À mettre au point et conseiller des applications appropriées des technologies et équipements disponibles ;
- À définir et classer les armes explosives en fonction de leurs caractéristiques spécifiques.

### Gestion de l'information

Le CIDHG vise à améliorer la transparence, la prise de décision fondée sur des preuves et la responsabilisation dans l'action contre les mines à tous les niveaux par le biais des programmes suivants :

> *Développement des capacités de gestion de l'information*, qui aide les autorités nationales et leurs partenaires :

- À recueillir et analyser les données nécessaires aux opérations courantes (cartographie, attribution des tâches, contrôle de l'avancement des travaux, éducation au risque, surveillance des victimes, etc.), ainsi qu'à la planification stratégique et à l'établissement des priorités, à la supervision, au compte rendu et à l'évaluation ;
- À élaborer des normes en matière de gestion de l'information et des indicateurs normalisés de surveillance de l'avancement et de l'impact, tant à l'intérieur des pays qu'entre pays ;
- À garantir la qualité des données en appliquant des pratiques uniformes de rapprochement des données ;
- À combiner les données de l'action contre les mines avec les données socioéconomiques afin d'établir des priorités, et à transmettre les informations de l'action contre les mines aux acteurs du développement dont le travail ou les bénéficiaires sont touchés par la contamination.

> *Maintenance et développement des outils d'information*, qui assure la fonctionnalité technique de la suite logicielle IMSMA NG (*Information Management System for Mine Action, New Generation* - Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines, nouvelle génération). L'essentiel des activités consiste à garantir la compatibilité du système avec les nouveaux systèmes d'exploitation et les différentes versions des périphériques. Ce programme s'emploie également à

améliorer les fonctionnalités du système en réponse aux demandes exprimées par la communauté des utilisateurs.

- > *Recherche, innovation and prototypage*, qui évalue une large gamme de technologies et méthodes de gestion de l'information, notamment :
  - Des outils géodésiques tels que la triangulation, le GPS et le GPS différentiel (dGPS) ;
  - La télédétection pour la navigation et des références cartographiques améliorées, au moyen de petits avions de photographie aérienne (*Mini Aerial Photography Planes* ou MAPP) et de l'imagerie aérienne et satellite ;
  - La collecte et l'analyse de la contamination à l'échelle mondiale et l'adaptation correspondante de la « boîte à outils » de l'action contre les mines.

## 5. Appui aux normes et aux lois

### Appui aux normes

Le CIDHG aide la communauté mondiale de l'action contre les mines à élaborer et réviser des lignes directrices et des normes internationales de l'action contre les mines (NILAM) claires, complètes et pertinentes de la manière suivante :

- > En assurant le *secrétariat du Comité de révision des NILAM* ; en participant au Comité directeur des NILAM ; en se chargeant de l'élaboration, de la révision et de la diffusion des NILAM, des Notes techniques de l'action contre les mines (NTLAM) et des Protocoles de test et évaluation (PT&E) ; et en offrant à la communauté de l'action contre les mines des conseils concernant l'application des NILAM et des notes associées. Cette fonction implique notamment la gestion de la base de données mondiale pour le rapport, l'analyse et la prévention des incidents de déminage (RAPID), qui constitue une importante source d'informations destinée à améliorer la sécurité des démineurs sur leur lieu de travail.
- > En aidant les autorités nationales à *élaborer et réviser des normes nationales de l'action contre les mines (NNLAM) et la législation y afférente*.

### Appui au droit international

Le CIDHG soutient l'élaboration et la mise en oeuvre d'instruments du droit international visant à faire face au problème posé par les engins explosifs.

Le Centre héberge l'Unité d'appui à l'application de la CIMAP (*ISU-APMBC*) et lui fournit, sur la base des accords conclus avec les États parties concernant l'appui à l'application du traité, des services logistiques et administratifs, y compris une assistance lors des réunions intersessions et dans le cadre du Programme de parrainage.

Selon une décision de principe adoptée lors de la deuxième réunion des États parties à la CASM, le CIDHG sera appelé à héberger l'Unité d'appui à l'application de la CASM (*ISU-CCM*).

Le Centre apporte, sur demande, son *expertise technique* lors des travaux menés à l'occasion des processus juridiques et politiques visant à réduire l'impact humanitaire des armes ainsi que leur impact sur le développement (CIMAP, CASM, CCAC, Initiative sur les armes explosives, etc.) et est prêt à fournir un plus large soutien auxdits instruments.

## 6. Diffusion des informations

En tant que pôle de connaissances de l'action contre les mines, le CIDHG favorise une vaste diffusion des informations. Le partage de l'information s'appuie sur tous les outils adéquats, en particulier les *publications* et leurs traductions, ainsi que le *site Web* du CIDHG. Sur le site Web, la base de données LIMA (*Links and Information in Mine Action* – Liens et informations sur l'action contre les mines) fait office de portail clé pour l'industrie. Le transfert des connaissances s'effectue également au moyen d'*ateliers et de conférences* (atelier bisannuel sur la technologie, réunion internationale annuelle des directeurs nationaux des programmes d'action contre les mines et des conseillers des Nations Unies, etc.) et de *programmes de diffusion linguistique* (sur la base de l'expérience acquise avec le Programme francophone).

## 7. Ressources et gestion

### Ressources

*Ressources financières* : Le Centre vise à maintenir des revenus annuels (y compris les contributions en nature) compris entre 12 et 14 millions de francs suisses alloués, dans la mesure du possible, par le biais d'accords de financement pluriannuels et par un groupe de donateurs élargi, qui permettent la pleine mise en œuvre de la stratégie. Si les revenus devaient s'avérer inférieurs à ce chiffre, le Centre se concentrerait sur ses activités principales (voir schéma en annexe).

*Ressources humaines* : Le CIDHG souhaite attirer un personnel hautement qualifié au bénéfice d'une vaste expérience et d'une grande créativité, afin de renforcer sa capacité à offrir des solutions intégrées. Le Centre investit dans ses employés afin de garantir qu'ils restent à la pointe du progrès dans leurs domaines spécialisés respectifs. Le Centre assure un environnement de travail libre de toute forme de harcèlement et applique les règles et politiques nécessaires au maintien d'un milieu de travail ouvert et motivant. Le Centre promeut l'égalité des chances, sans distinction de sexe, de culture, de religion, de handicap, etc.

## Gestion

*Principes de gestion* : Le CIDHG possède une structure organisationnelle horizontale et une vision intégrée de la planification, de l'offre et de l'évaluation de ses activités. Le Centre entend préserver un excellent niveau de services d'appui, tant auprès des clients externes qu'auprès des clients internes. L'externalisation des tâches administratives et les ententes sur les services partagés avec d'autres organisations permettent d'accroître l'efficacité.

*Gestion de la performance* : Le CIDHG structure son travail autour de stratégies et de budgets de programme pluriannuels. Chaque année, des plans de travail et des cibles de rendement mesurables sont mis au point dans le cadre de cette stratégie. Des rapports d'avancement semestriels et annuels passent en revue les résultats et les progrès réalisés vers l'accomplissement des objectifs stratégiques.

*Développement des programmes* : Tout en préservant sa capacité de répondre à des demandes d'assistance, le CIDHG adopte une approche proactive afin de promouvoir ses objectifs stratégiques. Le Centre met au point et livre des solutions innovantes qui améliorent la performance grâce à une démarche flexible et à la mobilisation des meilleures expertises disponibles : personnel, consultants et, de plus en plus fréquemment, des partenariats et des réseaux. En particulier, le Centre s'efforce de collaborer avec des organisations et des individus en provenance de pays touchés par les mines et les REG.

*Gestion des connaissances* : Le CIDHG met en oeuvre un ensemble complet d'activités de gestion de l'information et de communication interne qui permettent d'engranger, synthétiser et mettre en valeur les connaissances afin de fournir aux membres du personnel et aux partenaires des informations fiables et accessibles concernant les réalisations du Centre et les enseignements tirés de ses expériences.

## 8. Supervision et évaluation

L'analyse du contexte et la mise en oeuvre de la stratégie sont revues chaque année. Les principales thématiques de travail sont soumises à des évaluations régulières. Une évaluation plus générale du CIDHG sera entreprise début 2014, qui se penchera sur l'efficacité dont le Centre aura fait preuve dans la mise en oeuvre de la stratégie actuelle et qui servira de base au prochain cycle de planification stratégique.

## Annexe: Champ d'activité du CIDHG

## Champ d'activité du CIDHG

